



«D'azur à trois tours d'Or»
VILLEREAL
Bastide Royale XIII^e Siècle

Mairie de Villeréal

Place de la Halle - 47210

Téléphone : 05.53.36.00.37
Télécopie : 05 53 36 47 85
Courriel : courrier@mairie-villereal.fr
Site : www.mairie-villereal.fr



A- Dossier de demande de subvention exceptionnelle pour une association déjà subventionnée

Ce dossier de 3 pages doit être complété par toute association sollicitant une subvention exceptionnelle auprès de la municipalité de Villeréal et recevant déjà une subvention annuelle de fonctionnement. Il est à déposer en mairie ou à expédier par voie postale.

Pour rappel, une subvention exceptionnelle est une aide ponctuelle de la municipalité pour une acquisition, la réalisation de travaux, une action précise (manifestation, championnat, etc.), un déficit budgétaire lié à une manifestation (cause intempéries, crise sanitaire, accident, etc.). La subvention municipale ne pourra dépasser 50 % du coût total du projet, dans une limite de 3000 €. De par son caractère exceptionnel, elle ne pourra être sollicitée tous les ans. Avant de remplir ce dossier, merci de prendre connaissance du règlement d'attribution des subventions aux associations de la municipalité de Villeréal.

Pièces annexes à joindre impérativement :

- devis relatifs au projet
- Relevé d'Identité Bancaire.

A- Votre association

Nom :
Objet ou activité :
Code SIRET :
Siège social :
Téléphone :
e-mail :

B- Responsable de la demande de subvention exceptionnelle

Nom :	Prénom :
Fonction dans l'association :	
Adresse :	
Téléphone :	e-mail :

C- Présentation / description du projet à subventionner

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

D- Organisation du financement du projet à subventionner

<u>DEPENSES PREVUES</u>		<u>RECETTES ATTENDUES</u>	
NATURE	MONTANT	NATURE	MONTANT
<u>TOTAL</u>		<u>TOTAL</u>	

Observations :

.....
.....
.....
.....

E- Montant de la subvention demandée

..... €

Engagement du Président :

Je, soussigné, atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements administratifs et financiers fournis dans le cadre de cette demande de subvention exceptionnelle et engage l'association à satisfaire aux contrôles réglementaires découlant de l'attribution éventuelle d'une subvention, à justifier de l'emploi des fonds accordés et à produire les budgets et les comptes ainsi que le compte-rendu d'activité.

Je certifie avoir pris connaissance du règlement d'attribution des subventions aux associations.

A Villeréal, le

**Le Président (nom et signature)
Cachet de l'association**